

Les Classes à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT) permettent à des élèves motivés par l'art théâtral, de recevoir en complément de leur formation générale scolaire, une formation artistique en classe de 6^e, 5^e, 4^e et 3^e.

La finalité est de garantir les meilleures chances d'épanouissement grâce à la découverte et à l'apprentissage du théâtre, dans le respect du Socle Commun de Connaissances de Compétences et de Culture.

L'inscription est un véritable engagement qui exige assiduité et travail supplémentaire régulier.

La famille de l'élève, par son soutien et sa vigilance, est aussi garante du bon déroulement de la formation offerte.

Ce dispositif de l'Éducation nationale est rendu possible grâce à un partenariat entre le collège, le Conseil départemental du Var et la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Le coût de cette formation est intégralement pris en charge par ces structures.

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS THÉÂTRE (CHAT)

L'enseignement est composé des cours suivants :

● Au Conservatoire TPM

› 2h de pratique théâtrale dans un espace dédié et aménagé avec un artiste-enseignant

● Au collège

› 1h d'Histoire Littéraire et Culture Théâtrale avec un enseignant certifié

Le conservatoire et le collège évaluent de manière individuelle l'élève dans la progression de ses connaissances et compétences, à travers les bilans périodiques semestriels, sur les deux aspects du parcours.

Le groupe classe est de 12 à 15 élèves par niveau. La pratique collective théâtrale soutenue permet d'avoir des objectifs de réussites individuelles et partagées.

Les élèves, encadrés par l'équipe enseignante, assistent à des spectacles programmés par les scènes nationales partenaires, et ont aussi l'occasion de se produire en public.

À la suite de la classe de 3^e, les élèves ont la possibilité de poursuivre leur formation au conservatoire, dans un cursus diplômant ou dans l'option proposée dans certains lycées ; notamment dans une option CPTMD (Culture et Pratique du Théâtre, de la Musique et de la Danse) menant à la filière de baccalauréat S2TMD (Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse) au Lycée Dumont d'Urville de Toulon.

L'élève inscrit en CHAT s'engage pour la totalité de sa scolarisation au collège. Les élèves peuvent intégrer la classe à chaque niveau selon les places disponibles. Seuls les résultats scolaires peuvent justifier une sortie du dispositif en cours de cursus.

Les classes sont ouvertes sans conditions particulières. Toutefois, la motivation des candidats est évaluée lors d'un cours de pratique théâtrale et d'un entretien.

Comment intégrer la classe ?

① La demande d'admission

Être inscrit ou effectuer une demande d'inscription auprès du collège Nicolas Claude Fabri de Peiresc. Pour l'éventuelle demande de dérogation de secteur scolaire, rapprochez-vous de la direction de votre collège d'origine.

Téléchargez le dossier de demande d'admission sur le site internet du Conservatoire TPM : www.conservatoire-tpm.fr ou sur le site du collège Peiresc : <http://collegepeiresctoulon.fr>

Remplissez-le et retournez-le avec toutes les pièces demandées avant le lundi 31 mars 2025 au service de scolarité du conservatoire : conservatoire-theatre@metropoletpm.fr ou au collège : laurence.sanchez@ac-nice.fr.

② L'épreuve d'admission

Sur convocation envoyée par le conservatoire, présentez-vous au cours de pratique et à l'entretien de motivation le **mardi 22 avril 2025 à partir de 16h30 pour les 6^e, le jeudi 24 avril 2025 pour le niveau 5^e et 4^e.**

Le lieu : Plateau 101, bât. B, site de Toulon du Conservatoire TPM, 168 boulevard du commandant Nicolas, 83000 Toulon.

L'évaluation est encadrée par les enseignants intervenants dans ces classes (professeurs du collège et du conservatoire).

Son déroulement :

› Un travail collectif (1 h) avec un enseignant théâtre du conservatoire.

› Un entretien individuel de motivation entre l'équipe pédagogique et l'élève - Durée : 10 min. max.

③ Les résultats d'admission

L'avis favorable d'admission est prononcé par une commission mixte (Éducation nationale et Conservatoire TPM), au regard de l'étude du dossier scolaire, de l'entretien de motivation, du comportement en cours de pratique et en fonction du nombre de places disponibles au conservatoire et dans le collège. L'inspecteur d'académie affecte les élèves dans le collège concerné sur notification au plus tard le 31 mai. En cas d'admission, **les familles doivent procéder à une double inscription :**

› Auprès du collège Nicolas-Claude Fabri de Peiresc : 0830953k@ac-nice.fr

› Auprès du Conservatoire TPM : conservatoire-toulon@metropoletpm.fr (les familles sont exonérées du paiement des frais de dossier et de scolarité au Conservatoire TPM).

Renseignements administratifs

● Collège Nicolas-Claude Fabri de Peiresc

› 31 Boulevard de Strasbourg - 83000 Toulon

Contact renseignements : laurence.sanchez@ac-nice.fr
04 94 91 28 48 (accueil collège)

Renseignements pédagogiques

● Conservatoire TPM

› Élise Orsetti, conseillère aux études théâtre

conservatoire-theatre@metropoletpm.fr / 04 94 05 58 01

Réunion d'information au collège mardi 4 mars à 17h15